

Loi de mobilisation pour l'emploi

Les vœux de la bourgeoisie

Michel Husson, Rouge n°2047, 15 janvier 2004

Lors de ses "vœux aux Français" et sous prétexte de créer des emplois, Jacques Chirac a exposé un projet néolibéral qui vise à une remise en cause systématique de la condition salariée. Ce à quoi la gauche gagnée au social-libéralisme ne peut s'opposer.

Le culot de Jacques Chirac est décidément sans limites. Il en faut pour parler d'une "loi de mobilisation sur l'emploi" alors qu'il s'agit de précarité et d'insécurité. Mais cette annonce a au moins le mérite d'éclairer les visées réelles du programme bourgeois.

La première est, tout bêtement, de baisser les coûts de production sous prétexte d'aider à la création d'emplois. Le Président l'a dit dans ses vœux : "alléger les procédures inutiles et les charges excessives" afin de lever la "réticence à embaucher" des entreprises. Après les "charges" sociales, voici donc la taxe professionnelle dans le collimateur (voir pages En campagne). Les patrons vont baisser les prix pour gagner des parts de marché ou augmenter leurs profits. Ils n'embaucheront que si leurs commandes augmentent et l'expérience montre que cela dépend avant tout du pouvoir d'achat des salariés et du taux de change. Le gouvernement baisse les impôts et les "charges" mais ne dit pas comment il va financer les dépenses correspondantes, comme s'il s'agissait de "prélèvements" inutiles et auxquels aucun emploi ne serait associé. Mais pour les néolibéraux, c'est tout bénéfique : en créant un déficit, on se donne en même temps un argument pour de nouvelles coupes, par exemple dans l'assurance maladie.

Précarité et insécurité

Seconde cible : le contrat de travail. La bourgeoisie rêve que le travail devienne une véritable marchandise. Les patrons voudraient pouvoir embaucher leurs salariés pour un jour, un mois, un an, et faire varier comme bon leur semble les horaires de travail. C'est pourquoi le Medef est tellement mobilisé contre les 35 heures. Sa revendication constante est une nouvelle forme de contrat de travail, dit contrat de mission ou de projet, qui permettrait d'éradiquer définitivement le contrat à durée indéterminé (CDI) et introduirait une souplesse qui, à ses yeux, fait défaut au contrat à durée déterminé (CDD). Le rapport de Virville (lire Au jour le jour) va déboucher sur un projet que le gouvernement voudrait faire voter le plus vite possible, de manière à introduire une nouvelle brèche dans le contrat de travail.

Troisième cible : l'échelle des salaires. Le patronat voudrait bien embaucher mais c'est décidément trop cher. Alors on invente une nouvelle théorie selon laquelle le chômage proviendrait du "luxe" exagéré des indemnités de chômage (le terme est de Michel Bon, quand il présidait l'ANPE). C'est donc pour le bien des chômeurs qu'on va moins les indemniser et moins longtemps, afin de les inciter à reprendre un emploi, au lieu de s'installer dans les "trappes à inactivité". En pratique, cela va marginaliser un peu plus celles et ceux qui se trouvent les plus éloignés de l'emploi, toujours sous le prétexte de les en rapprocher. Mais le vrai résultat sera atteint : aspirer l'échelle des salaires vers le bas, d'autant plus que l'Etat va subventionner - et donc légitimer - des emplois à très bas coût, que ce soit avec la «prime pour l'emploi» ou avec le scandaleux revenu minimum d'activité (RMA).

Quatrième cible : le droit du travail. La loi sur la négociation multiplie la possibilité de dérogations. Sur l'emploi, les officines bourgeoises s'activent autour d'une "taxe sur les licenciements" qui serait en réalité un droit de péage modique ouvrant sur l'autoroute bien dégagée d'une absolue liberté de licenciement. A l'autre bout de la chaîne, on créera un vague dispositif d'accompagnement et on en profitera pour restructurer l'ANPE et les Assedic (toujours au nom de l'emploi bien sûr). Et vogue la galère libre sur l'océan libre.

Cure de désintoxication

On ne peut s'opposer à ce projet si on le reprend à son compte. Cela peut sembler être une lapalissade, mais c'est malheureusement une appréciation de la gauche sociale-libérale. Gauche qui, en effet, a promis (en 1998) la création de 100 000 emplois grâce à un changement d'assiette de la taxe professionnelle ; qui a

institué la "prime pour l'emploi" et a ainsi approuvé le point de vue patronal selon lequel il ne peut embaucher qu'à la condition de verser de très bas salaires. Enfin, comment ne pas voir que le RMA se situe dans la lignée du Pare et du refus de Jospin d'augmenter les minima sociaux ? Pour combattre le programme bourgeois, il faut donc que ceux qui se sont shootés au néolibéralisme entreprennent une cure de désintoxication qui semble bien mal engagée si on en croit les minables propositions de François Hollande (changement d'assiette des cotisations sociales, nouveaux contrats d'insertion et d'utilité sociale). Il faut ensuite préparer le mouvement d'ensemble des travailleurs, qui est le seul moyen de mettre un point d'arrêt à l'attaque généralisée dont ils sont aujourd'hui l'objet.